

29.01.2009 - 10:00 Uhr

Helsana: un exercice 2008 difficile

Zurich (ots) -

Indication: Les présentations de M. Manser et M. Schmutz pourront être téléchargées gratuitement en format pdf dans le courant de la journée sous:
<http://www.presseportal.ch/fr/pm/100004725>

Le Groupe Helsana a enregistré un exercice 2008 difficile. La hausse des dépenses d'assurance (+8,3 %) a été nettement plus marquée que celle des primes, qui n'ont progressé que de 1,8 pour cent, pour s'établir à 5,44 milliards de francs. Le Combined Ratio est passé de 99,3 à 102,8 pour cent.

Le résultat a en outre pâti des pertes sur les placements de capitaux induites par la crise mondiale des marchés financiers, ce qui explique le résultat d'entreprise négatif de 215 millions de francs (2007: +95 millions). Il en a résulté une diminution des fonds propres de 21 pour cent à 816 millions de francs. Avec un taux de fonds propres de 15 pour cent, la santé financière de l'entreprise peut être qualifiée de bonne.

L'effectif de clients a connu une nouvelle évolution positive. Le Groupe Helsana assure près de 2 millions de particuliers, dont 1,38 million dans l'assurance de base. Helsana a également défendu sa position de leader dans les domaines des assurances indemnités journalières maladie et de l'assurance-accidents, pour lesquels près de 54 000 sociétés et associations lui font confiance.

Grâce à son réseau constitué de 40 cliniques de première importance, le Groupe Helsana affirmera sa différence en 2009. Il va en outre lancer prochainement l'assurance-maladie nouvellement créée "maxi.ch".

L'exercice 2008 du Groupe Helsana peut être qualifié de contrasté à la lecture du bilan annuel publié aujourd'hui et disponible sur www.helsana.ch/report/fr/

Eugen David, Président du Conseil d'administration: "Le Groupe Helsana reste un partenaire fiable pour les assurés et les fournisseurs de prestations. Nous le devons aux bons résultats des exercices précédents, qui ont permis à l'entreprise de conforter son assise financière. Notre entreprise est financièrement saine et parée au plan opérationnel mais aussi stratégique pour relever les importants défis auxquels l'ensemble du secteur de l'assurance-maladie sera confronté en 2009 et 2010."

Manfred Manser, Président de la Direction d'entreprise: "La politique des primes artificiellement maintenues à un niveau bas agit comme un véritable boomerang. Les primes devraient couvrir les coûts, et le besoin de rattrapage en la matière est évident lorsque l'on constate la nouvelle flambée des coûts de la santé et le peu de bénéfiques à attendre des marchés des capitaux. L'augmentation des primes dans notre secteur ne pourra être freinée qu'en endiguant durablement la hausse des coûts des prestations. C'est la raison pour laquelle le Groupe Helsana ne relâchera pas la pression, notamment sur les frais d'hospitalisation et le prix des médicaments."

Augmentation galopante des volumes

En 2008, les recettes de primes du Groupe Helsana ont augmenté de

1,8 pour cent à 5,44 milliards de francs. En hausse suite à la croissance de l'effectif d'assurés et à l'évolution disproportionnée des coûts de prestations, les dépenses d'assurance se sont établies à 4,99 milliards de francs (+8,3 %). Cette progression est la conséquence d'une augmentation galopante des volumes et des prix de la gestion des soins à la charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS, assurance de base).

Dans l'ordre, les hausses les plus élevées sont dues à hauteur de 16 pour cent aux prestations hospitalières ambulatoires, suivies des services d'aide et de soins à domicile (12%) et des cabinets médicaux (10 %). Les prestations hospitalières stationnaires (986 millions de francs, +8 %) représentent toujours la part des coûts la plus importante dans l'assurance de base du Groupe Helsana. Les prestations médicales ambulatoires d'un montant de 772 millions de francs (+10 %) et les dépenses pour les médicaments (735 millions de francs, +7,5 %) se classent respectivement en deuxième et troisième position.

Déséquilibre de l'assurance de base

Le résultat actuariel a été pénalisé par la diminution des recettes de primes par rapport aux dépenses d'assurance, ce qui a pesé sur le Combined Ratio, qui exprime le total des dépenses d'assurance et des charges d'exploitation en pourcentage des primes. En 2008, le Combined Ratio du Groupe Helsana a atteint 102,8 pour cent, alors qu'il était encore de 99,3 pour cent l'année précédente.

Cette évolution négative s'explique par des recettes de primes ne parvenant pas à couvrir les coûts dans les assurances selon la LAMal. Avec des recettes de 3,8 milliards de francs en 2008 (+2,7 %), cette branche a enregistré une perte actuarielle de 184,2 millions de francs (2007: +15,3 millions), ce qui correspond à un Combined Ratio de 104,8 pour cent (2007: 99,6 %).

Santé de l'assurance complémentaire

En matière d'assurances complémentaires selon la LCA, le Groupe Helsana compte 1,17 million de clients. Dans cette branche, les primes d'un montant de 1,43 milliard de francs se sont pratiquement maintenues au niveau de l'année précédente (2007: 1,44 milliard de francs). Le bénéfice actuariel a progressé à 45,2 millions de francs (2007: 43,1 millions) avec un impact correspondant sur le Combined Ratio. Il ressort à 96,9 pour cent dans le segment LCA (2007: 98,3 %).

Dans le domaine de l'assurance-accidents (LAA), les primes encaissées ont augmenté de 6,2 pour cent à 195,8 millions de francs par rapport à l'exercice précédent. Le Combined Ratio s'est établi à 108,7 pour cent (2007: 102,5 %). Cette évolution s'explique par un facteur spécial exceptionnel de 10 millions de francs en relation avec la dissolution du pool aéronautique et une réévaluation de l'avoir de réassurance.

Des charges d'exploitation sous contrôle

Les charges d'exploitation n'ont guère évolué par rapport à l'exercice précédent et représentaient 10,4 pour cent des primes encaissées (2007: 10,9 %). Pour l'exercice en cours, le Groupe Helsana a gelé les charges d'exploitation au niveau de 2008. Différents projets ont été redimensionnés, voire annulés en raison de la gestion rigoureuse des coûts.

La crise financière engendre des pertes sur les placements financiers. Le résultat d'entreprise 2008 a été considérablement affecté par la crise mondiale des marchés financiers et boursiers. Le Groupe Helsana, qui jouit d'un volume de placement de 4,5 milliards de francs, n'a pas échappé à ces turbulences. Il en a résulté une perte de 229 millions de francs après un produit record de 227 millions de francs l'année précédente. Presque toutes les catégories de placement ont enregistré des pertes. Pour 2008, la performance est

tombée à -7,7 pour cent (2007: +1,31 %), ce qui signifie qu'elle repasse sous l'indice de référence pour la première fois depuis longtemps.

Dans une comparaison pluriannuelle, la gestion active des placements du Groupe Helsana est toutefois payante. Malgré la perte enregistrée en 2008, la performance cumulée depuis 2003 est de 20 pour cent, surperformant ainsi l'indice de référence de cinq points de pourcentage. La stratégie de placement pour l'année en cours a été réexaminée en tenant compte d'une volatilité persistante du marché, mais elle a été conservée dans ses grandes lignes. Des risques ont certes été minimisés, mais il n'y a pas eu de repositionnement radical. La quote-part actions a été légèrement réduite, les risques de change ont pour la plupart été couverts.

Lancement opérationnel de la nouvelle assurance-maladie

Le Groupe Helsana met en place une nouvelle assurance-maladie appelée maxi.ch dans le but de séduire de nouveaux clients. Lancée en mars, elle complètera le portefeuille existant des marques dans le segment de la clientèle privée. Cette nouvelle société affiliée au Groupe Helsana se présentera elle aussi avec une identité visuelle spécifique. L'autorisation d'exploitation a été accordée par l'Office fédéral de la santé publique dès le printemps 2008.

Le lancement d'un service externe lié spécifique est également imminent. Celui-ci débutera son activité en février avec 50 conseillers et conseillères à la clientèle et complètera la vaste gamme des canaux de vente d'Helsana. Le service externe opérera à partir des filiales Helsana et se chargera du suivi des clients existants.

Aucun dividende pour les actionnaires et aucun bonus pour les cadres

Le résultat négatif n'est pas sans conséquences pour les actionnaires du Groupe Helsana, à savoir la Fondation Helvetia Sana (79 %) et l'Association Artisana (21 %), toutes deux des organisations d'utilité publique. En cas de résultat positif, elles perçoivent un dividende de 2,1 millions de francs (3 pour cent du capital-actions). Elles couvrent ainsi leurs coûts de fonctionnement et soutiennent des projets d'utilité publique liés à la santé.

Eu égard au résultat d'entreprise négatif enregistré en 2008, le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de n'indemniser que les coûts de fonctionnement des actionnaires en 2009 et de renoncer à la distribution d'un dividende. Le résultat d'entreprise négatif réduit également la rémunération variable versée à l'encadrement d'Helsana. Aucun bonus ne sera distribué pour l'année 2008.

Contact:

Service médias d'Helsana
Tél.: +41/43/340'12'12
Fax: +41/43/340'02'10
E-Mail: media.relations@helsana.ch